



Comité Exécutif du Conseil Multidisciplinaire (CECM)
Réunion tenue le 27 avril 2023 – via TEAMS

PROJET

Ordre du jour	Document joint	horaire			Présent	Absent
1. Constatation du quorum et ouverture de la réunion		10h00	Cynthia Adolphe	Éducatrice spécialisée	X	
2. Adoption de l'ordre du jour	X		Élise Castonguay	Orthophoniste, <i>vice-présidente</i>	X	
3. Adoption du compte rendu de la réunion du 23 mars 2023	X		Rodelyne Detournel	Technologue en électrophysiologie médicale	X	
4. Affaires découlant des réunions précédentes - Calendrier 2023-2024 - Agrément			Ahmed Douadi	Coordonnateur technique en génie biomédical	X	
5. Nouvelles du président-directeur général		10h15	Jean-François Fortin-Verreault	Président-directeur général	X	
6. Nouvelles de la DSM		10h30	Josée Gamache	Travailleuse sociale	X	
7. Nouvelles du président du CECM - Demande ACMQ - Agrément		10h45	Joanny Beauchamp	Ergothérapeute	X	
8. Suivi des comités relevant du CECM			Eve Bérubé	Conseillère cadre, DSM	X	
8.1 Rapport du comité de coordination des comités de pairs		11h00	Magali Leblanc	Physiothérapeute, <i>secrétaire</i>	X	
8.2 Rapport du comité de maintien et promotion des compétences		11h05	Luc Legris	Directeur adjoint à la DSM, volet pratiques professionnelles	X	
8.3 Rapport du comité des communications		11h15	Christine Sicard	Travailleuse sociale	X	
8.4 Rapport du comité trésorerie Sommaire 2022-2023	X	11h20	Caroline St-Denis	Directrice des services multidisciplinaires		X
8.5 Rapport du comité d'AGA		11h25	Martin St-Georges	Organisateur communautaire, <i>président</i>	X	
8.6 Rapport du comité statuts et règlements		11h30	Shadrack Kétant	Technologue en imagerie médicale	X	
8.7 Rapport du comité d'élection Résolution	X	11h35				
8.8 Rapport bilan annuel	X					
9. Avis projet en santé mentale numérique						
10. Varia		11h40				
11. Prochaine réunion ordinaire le 25 mai 2023		11h50				
12. Clôture de la réunion.		12h00				

N°	Points à l'ordre du jour	Résumé des discussions - décisions	Action/suivi/délai
1.	Constatation du quorum et ouverture de la réunion	Le quorum est constaté et la réunion débute à 10h00.	
2.	Lecture et adoption de l'ordre du jour	Il est proposé par Mme Leblanc et appuyé par Mme Gamache d'adopter l'ordre du jour tel quel. L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.	
3.	Proposition d'adoption du compte rendu de la réunion ordinaire du 23 mars 2023	Il est proposé par M. Legris et appuyé par Mme Gamache d'adopter le compte rendu de la réunion ordinaire tel que déposé. Le compte rendu est adopté à l'unanimité.	
4.	Affaires découlant des réunions précédentes	<ul style="list-style-type: none"> • Calendrier 2023-2024 : le calendrier pour 2023-2024 est élaboré, selon les disponibilités du PDG, il reste à compléter avec le calendrier des rencontres de travail pour 2023-2024. Des entrées d'agenda suivront. • Agrément : il est pourrait être intéressant de solliciter la DQÉPÉ pour venir faire une présentation avant la visite. La prochaine étape sera en janvier qui traitera de la gouvernance. M. Fortin-Verreault ajoute que suite à 3 ans de pandémie et de transformations importantes dans ces secteurs, tout le processus d'Agrément se poursuivra jusqu'à la création de Santé Québec. 	
5.	Nouvelles du président-directeur général	<p>M. Fortin-Verreault présente le point.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Projet P15 : Retour sur la demande de représentations du CECM auprès du ministère : M. Fortin-Verreault fait part que les plages horaires ne sont pas suffisantes pour une représentation. Par contre, il informe qu'un mémoire sera déposé, ainsi qu'un rapport pour la région de Montréal avec des recommandations sur la gouvernance médicale et aussi pour la recherche en innovation, mission régionale et sur l'employeur unique. Il réitère que les recommandations du CM sont toujours les bienvenues, même si notre priorité est l'accès et les ressources humaines. Il mentionne que nous avons une ouverture d'écoute avec le gouvernement. • Projet de loi pour MOI : projet de loi a été adopté, horizon en décembre 2024, il n'y aura plus de MOI clinique, cela comprend tous les titres d'emploi touchés dans le volet clinique. La loi entre en application dès maintenant avec un compte à rebours dans 18 mois. Objectif est d'embaucher MOI afin de ne pas perdre capacité clinique, volet organisé et nous sommes prêts. • Règlements à venir sur la capacité d'agir, la banalisation des tarifs maximum qui pourront être versés, par rapport à leurs éléments actuels. Les obligations selon l'horaire de travail. Beaucoup de bouleversements dans notre organisation, notamment au SAD. Présentement, si nous engageons la MOI clinique, cela serait environ 650 employés de 	

		<p>plus.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présentation du tableau de données de main d'œuvre indépendante utilisée au CIUSSS • Mme Leblanc mentionne que le retrait de la MOI dans les secteurs en pénurie aura un impact sur les services donnés. • M. Kétant demande si dans la loi, les angles morts ont été évalués, car la transition aura des impacts est-ce qu'on peut retourner en arrière si la loi apporte trop de problèmes. M Kétant mentionne que des stagiaires vont dans le privé car le salaire est plus élevé. • M. Douadi se questionne si le système peut maintenir cette main d'œuvre à l'intérieur de notre organisation et attirer les jeunes avec un salaire adéquat et un plan de développement de carrière. • M. Fortin-Verreault ajoute que l'enjeu de rémunération est prévu dans les conventions collectives, est arrimé à la réalité de la main d'œuvre et le choix de carrière en santé avec le volet de développement professionnel avec une structure autour. • Mme Gamache souligne qu'il serait important d'adapter la loi à la nouvelle réalité des jeunes et leur vision, et qu'il est important de garder des indicateurs pour valider l'impact sur notre personnel pour bien les supporter et les accompagner sur le terrain. • Mme Castonguay ajoute que pour les jeunes il faut avoir une certaine flexibilité, qu'il faut adresser le partage des tâches et l'autonomie professionnelle, cela joue un rôle dans l'attraction. M. Fortin-Verreault répond que cela prend de l'autonomie et du travail d'équipe, l'élargissement des pratiques, sur le fond on s'en va vers les bonnes choses. Il présente les travaux avec le ministère sur l'élargissement des pratiques professionnelles. • M. St-Georges propose une présentation dans une rencontre spécifique sur l'élargissement des pratiques, qui se ferait en juin. 	
6.	Nouvelles de la DSM	<p>M. Legris présente le point des pratiques professionnelles.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le 9 mai prochain, une présentation aura lieu au comité de direction sur le décloisonnement des pratiques, une rencontre d'échange avec le CM est proposée par la suite • Réflexion sur les regroupements professionnels et le questionnement sur le modèle : présentation au CODIR le 9 mai pour valider les orientations et les secteurs à développer dans l'année à venir et une formule à adapter. Un suivi de comité de pairs devrait être présentés au CQPCI pour l'arrimage avec les directions cliniques et la mobilisation des acteurs clés. • Mme Beauchamp mentionne que la présentation de 5 minutes dans les regroupements disciplinaires pour la promotion des comités de pairs ne permet pas de développer le sujet. • M. St-Georges mentionne que cette évolution et la logique dans le processus de retour des comités de pairs est intéressant. Il propose de revoir le contenu de présentation et 	

		<p>promotion de nos livrables dans l'organisation pour la prochaine année.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Protocole de dysphagie : retour à venir sur les recommandations, suite à la présentation au CODIR • CQPCI : <ul style="list-style-type: none"> - Rapport annuel, projection de l'année - Changements à venir, 4 membres de l'exécutif, Martin Franco prend un recul du comité, les 4 membres vont se partager les rôles. - Un temps sera consacré aux conseils au CQPCI, à définir. M. St-Georges trouve l'idée très intéressante et salue le changement dynamique, mais se dit inquiet par rapport aux autres conseils. - Déposer le rapport de la consultation de la stratégie de diffusion au prochain CQPCI et une proposition de prêts avec les directions cliniques <p>Mme Bérubé présente le point du CEM :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Prochain Midi à savoirs: TOC en pandémie : Impacts et traitements Le jeudi 11 mai de 12h à 13h00 Conférencières invitées : Lysandre Bourguignon est une doctorante au Ph. D. profil scientifique-professionnel, à l'Université du Québec à Montréal. Docteure Natalia Koszegi est psychologue et coordonnatrice clinique au Laboratoire d'études sur les TOC • 2 regroupements disciplinaires: 25 mai: en physiothérapie (physiothérapeutes et technologues en physiothérapie) en virtuel et le 30 mai avec les techniciens en travail social en présentiel. 	
7.	Nouvelles du président du conseil multidisciplinaire	<p>M. St-Georges présente le point du président du conseil multidisciplinaire.</p> <ul style="list-style-type: none"> • ACMQ : nous a demandé de solliciter notre PDG pour rencontrer le ministère au sujet de la loi 15, la rencontre aura lieu lundi prochain, M St-Georges va être présent à la rencontre, un suivi sera fait au CECM par la suite. • Plan de rétablissement : rencontre hier pour discuter de l'impact de la pandémie sur la santé, réflexion à avoir, point de vigilance pour le CM, volonté d'interaction avec la communauté est important. • Rapport annuel du CM : dépôt du rapport au CVQ. M. St-Georges propose l'adoption du rapport annuel et Mme Leblanc appuie la résolution. 	
8.	Suivi des comités relevant du CECM		
	8.1	Rapport du comité de coordination des comités de pairs	Rencontre la semaine prochaine, point de suivi à faire avec santé mentale, présentation potentielle au CQPCI pour le rapport final du comité de pairs en ergothérapie.

	8.2	Rapport du comité de maintien et promotion des compétences	Rencontre la semaine prochaine, PDRH qui contient le déploiement des formations et le projet de développement professionnel dans l'organisation.	
	8.3	Rapport du comité des communications	Le Bulletin spécial a été publié portant sur les élections au CECM et un bulletin suivra pour l'AGA. Compte à rebours pour les élections.	
	8.4	Rapport du comité trésorerie	Mme Leblanc propose le dépôt du rapport de trésorerie, Mme Gamache appuie la proposition.	
	8.5	Rapport du comité d'AGA	Documents pour l'AGA à finaliser, et à envoyer aux membres. Une pratique générale aura lieu le 10 mai à HMR. M St-Georges souligne importance de faire la promotion auprès de nos collègues pour l'AGA.	
	8.6	Rapport du comité statuts et règlements	Les modifications du règlement qui font référence aux domaines doivent être adoptés par le CVQ et le CA.	
	8.7	Rapport du comité d'élection	M. St-Georges fait part que la présidente d'élections s'est absentée et nous avons donc dû la remplacer par Rosemary Lemaire. M. St-Georges propose et Mme Leblanc appuie la résolution. M. St-Georges annonce que Mme Christine Sicard ne déposera pas sa candidature pour le renouvellement de son poste, il profite de l'opportunité pour la remercier pour son engagement au CM qui a été profitable pour tous les membres. Mme Sicard mentionne que les deux années au CM elle a fait beaucoup d'apprentissages et l'impact du CM pour les professionnels et améliorer leur pratique, remercie tout le monde pour l'accueil et le soutien.	
	8,8	Rapport bilan annuel	M St-Georges nous mentionne que nous allons déposer le bilan annuel du conseil multidisciplinaire. Il propose l'adoption du rapport annuel du conseil multidisciplinaire afin qui soit acheminé au CVQ et au CA du CIUSSS, Mme Leblanc appuie. Adopté à l'unanimité.	
9.		Avis projet en santé mentale numérique	Mme Castonguay dépose l'avis rédigé portant sur le projet en santé mentale numérique, elle remercie tout le monde qui a participé à la rédaction et elle propose l'adoption de l'avis, Mme Gamache appuie la proposition.	
10.		Varia	Mme Gamache, bonne rencontre participative et collaborative, la présence du PDG et des collaborateurs sont toujours appréciés pour avoir le suivi et les dernières nouvelles.	
11.		Prochaine réunion ordinaire	La prochaine réunion ordinaire aura lieu le 25 mai 2023 de 10 h00 à 12 h00.	
12.		Clôture de la réunion.	Il est PROPOSÉ , dûment APPUYÉ et unanimement RÉSOLU de lever la réunion à 12 h00.	
		_____ Président	_____ Secrétaire	